



**ENFANCE**

**>> bilan des effectifs à la rentrée**

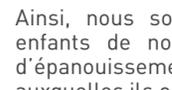
Ecole maternelle : Directrice Mme Balot  
 Petite section : 24 élèves avec Mme Margnac-Masmalet et C.Denis (ATSEM)  
 Moyenne section : 20 élèves avec Mme Salle et C.Bucheraud (ATSEM)  
 Grande section : 20 élèves avec Mme Balot et S.Vergnolle (ATSEM)

Ecole élémentaire : Directeur Mr Clare  
 CP : 21 élèves avec Mr Bonnet  
 CE1 : 22 élèves avec Mme Biédart  
 CE2 : 20 élèves avec Mme Capelli  
 CM1 : 25 élèves avec Mme Herlin  
 CM2 : 24 élèves avec Mr Clare  
 CE2-CM2 : 16 élèves avec Melle Monédiaire

Face à la hausse des effectifs et grâce à l'action conjuguée des parents d'élèves et de la municipalité, le poste d'enseignant supprimé en juin a pu être réouvert dès la rentrée, ce qui offre aux élèves et aux enseignants de CE2 et CM2 de meilleures conditions de travail.

Au cours de cette année scolaire, l'école élémentaire va être dotée d'un important matériel informatique (vidéo-projecteur, tableau blanc interactif, ordinateurs portables) dont le financement est assuré conjointement par l'Etat, le Conseil Général et la Commune.

Comme l'année précédente, des ateliers sont organisés pour les enfants pendant le temps méridien, afin de leur permettre, à tour de rôle, de participer à des activités ludiques encadrées par des animatrices compétentes.  
 Cette action répond à un double objectif :  
 - proposer aux élèves des moments d'éveil et de socialisation, sans alourdir leur journée scolaire,  
 - éviter un nombre trop important d'enfants dans la cour en vue de limiter les risques d'excitation et d'accidents.



**ZOOM SUR**

**>> des Seilhacois à Fontenoy...**

**Une délégation de Seilhac dans l'Aisne en hommage à Léonard Leymarie**

Le 21 août dernier, Marc Géraudie, Maire de Seilhac accompagné de Jean-Michel Leyris, Cathy Villatoux et Valérie Bordes ont répondu favorablement à l'invitation de Mr Basquin, Maire de Fontenoy, pour rendre hommage au soldat Leymarie. Un cortège, composé d'officiels dont le sous préfet de l'Aisne, Monsieur Sautillet, conseiller général de Vic-sur-Aisne, Monsieur Vacher représentant le Conseil Général de la Corrèze, ainsi qu'une importante délégation de la famille Leymarie, s'est rendu près du lieu où Léonard Leymarie fut exécuté le 12 décembre 1914.

Après les discours des personnalités présentes, les arrières petits-enfants de Léonard Leymarie, très émus ont inauguré avec le Maire de Seilhac la plaque en l'honneur de leur arrière-grand-père. Cette journée dédiée au souvenir d'un soldat « fusillé pour l'exemple » se termina au cimetière militaire d'Ambleny sur la tombe de Léonard Leymarie pour un dernier recueillement.



**ENFANCE**

**>> micro-crèche : du nouveau !**

Nous pensons pouvoir vous annoncer avec plaisir l'ouverture prochaine de la micro-crèche courant Janvier 2010. Elle sera située dans le centre bourg de Seilhac, à proximité des écoles et de l'accueil de loisirs. Nous travaillons activement à l'aménagement du local ainsi qu'au recrutement du personnel. Nous avons déjà enregistré plusieurs pré-inscriptions d'enfants.

Les familles intéressées par ce nouveau service sont invitées à contacter la Mairie de Seilhac, pour un accueil régulier ou occasionnel d'enfants âgés de 10 semaines à 6 ans. Les parents auront désormais le choix du mode de garde de leur enfant, assistante maternelle ou micro-crèche, à proximité de leur lieu de vie.



**BREVES**

**>> communiqué**

Monsieur le Maire vous informe que, suite à une succession de désaccords, Monsieur Marc Pliot a souhaité ne plus faire partie du groupe « Réussir Seilhac », majoritaire au conseil municipal. Dont acte.

**>> bienvenue**, et tous nos voeux de réussite à Florie Bordes, fleuriste désormais installée rue Henry de Bournazel, et à Grégory Belques et Véronique Enée au Café de la Poste.

**>> inscription sur les listes électorales** : pensez-y ! la date de limite des inscriptions sur la liste électorale est fixée au 31 décembre 2009. Renseignements à la mairie.



**> AGENDA**

**>> samedi 31 octobre à 10H30**: présentation de l'ouvrage « Léonard Leymarie (1880/1914) un enfant de Seilhac fusillé pour l'exemple », de Gilles Quincy et Michel Agnoux, (préface de Robert Joudoux) à la Maison des Associations.

**>> mercredi 11 novembre à 11h00**: dépôt de gerbe au Monument aux Morts.

**>> samedi 14 novembre à 20h30** : loto des écoles maternelle et élémentaire, organisé par l'Association des Parents d'Elèves de Seilhac, à la Maison des Associations. Rens. 05 55 27 00 62 ou 05 55 27 47 46

**>> vendredi 27 novembre à partir de 20h** : au club-house du rugby, soirée choucroute. Prix 15 euro, inscriptions avant le 19 novembre au 06 88 90 17 04 ou 06 26 35 32 51.

**>> dimanche 29 novembre, à partir de 7h30** bourse aux jouets organisée par l'Association des Parents d'Elèves de Seilhac à la Maison des Associations. 1 euro de participation par vendeur. Réservation des tables au 05 55 27 00 62 ou 05 55 27 47 46

**>> samedi 12 décembre à 20h30** : le Petit Cabaret de Naves, invité par le Comité des Fêtes à la Maison des Associations. Rens. 05 55 27 93 86

**>> dimanche 13 décembre**: thé dansant de la FNACA. Rens. 05 55 27 02 87

**>> jeudi 31 décembre** : réveillon du Comité des Fêtes à la Maison des Associations. Rens. 05 55 27 93 86

Commune de Seilhac/Bulletin d'information n° 4 octobre/décembre 09.  
 Mairie de Seilhac - 4 av Jean Vinatier - 19700 Seilhac - tél 05 55 27 05 26.  
 Directeur de la publication : Marc Géraudie. Rédaction : commission communication. Réalisation : Nathalie Besançon-Pouget. Graphisme : Bicom studio Brive. Imprimé sur papier recyclé par l'imprimerie Maugein 19000 Tulle. Photos : Marc Géraudie, Cathy Villatoux. dépôt légal octobre 09.





**>> EDITO**



**C'EST LA RENTRÉE !**

**Les enfants ont repris le chemin de l'école et retrouvé les copains. La mobilisation et l'opiniâtreté des parents d'élèves et de la municipalité ont porté leurs fruits : l'Inspecteur d'Académie a accepté la réouverture, pour cette année scolaire, du poste supprimé en juin. Cette décision fait suite à une**

**augmentation importante des effectifs au cours des derniers mois.**

**En ce début d'automne, la route de SERRE est à nouveau « fréquentable » autour du village : bas-côtés aménagés, plus de nids de poules . La partie commune SAINT-JAL -SEILHAC n'est pas oubliée ; en effet, les mairies concernées et la Communauté de Communes sont en pourparlers afin de trouver une solution rapide à ce désagrément.**

**Une nouveauté en cette rentrée : vous retrouverez désormais dans le bulletin un espace réservé à l'expression de l'opposition. Ceci dans un souci de transparence du débat public.**

**Peut-on vraiment parler de rentrée pour le maire et le conseil municipal qui ont continué à œuvrer pour l'avancement des dossiers en cours : camping, micro-crèche, station d'épuration...? En souhaitant que l'année 2010 voie la concrétisation de ces projets pour le bien-être de tous. Bel automne à vous.**

MICHELE COURBIER, 1ère adjointe



**VIE DE LA COMMUNE**

**>> aliénation des chemins, voirie communale**

La municipalité a ré-ouvert des dossiers dont les demandes avaient été faites depuis plusieurs années.

Ces dossiers concernent l'aliénation :

- du chemin rural de la Vergne et du délaissé de la V08,
- du chemin de Vintéjoux,
- du chemin de Boussaguet et classement du nouveau tracé,
- ancien chemin rural des Cabanes de la Maurie.

Les frais d'arpentage et de notaire sont à la charge des demandeurs.

Nous poursuivons l'étude des demandes restées en suspens.

Par ailleurs, des voies du lotissement Condamine ont été classées dans la voirie communale : l'allée des grillons et la rue des sources.

Cette décision ne porte pas atteinte aux fonctions des propriétés riveraines et de circulation générale assurée par le nouveau tracé.

**>> route de Serre**

Les premiers travaux dans le haut du village sont terminés. la société SIORA a procédé à l'élargissement de la route, creusé des fossés, élagué des branches gênantes sur le parcours avant le goudronnage de la route. Le montant des travaux s'élève à 127 000 euros, subventionnés par l'Etat à hauteur de 28 800 euros. Le projet de l'aménagement de la portion D1120 au croisement du village de Serre est à l'étude avec la Communauté de Communes et la Commune de St Jal.

**>> à savoir**

Depuis début Septembre, les agents techniques se sont occupés de l'aménagement d'une partie du chemin public de la Pierre Bouchère à Bellevue pour décaisser et empierrer en vue de l'enfouissement des réseaux EDF, télécom et eau, en collaboration avec le Syndicat du Puy des Fourches.

Ils effectuent actuellement la réfection du pont du chemin du Puy Chaud.

Le débroussaillage des routes a débuté le 29 août dernier et doit se poursuivre jusqu'à fin novembre.

**>> camping : des candidats pour la Délégation de Service Public**

Dans notre précédent bulletin, nous vous informions de notre volonté de mettre le camping en «délégation de service public». La forte diminution (7%) de la fréquentation cette année semble nous donner raison. Suite à l'appel à candidatures que nous avons lancé, nous avons retenu 5 candidats sur les 8 qui avaient répondu. Actuellement, nous rédigeons le cahier des



charges afin de le présenter aux candidats.

Nous nous sommes pour cette tâche, rapprochés du cabinet ECARDS de Limoges et de Maître Roche, avocat à Paris et spécialisé dans ce domaine. Leurs honoraires sont subventionnés à 80% par le Conseil Régional.

Souhaitons que notre camping retrouve rapidement son attrait d'antan. Pour cela, nous continuerons à réhabiliter le site afin de mettre à disposition du gérant un outil rénové, qui lui permettra de le valoriser.



**CADRE DE VIE**

**>> les travaux de la future station**

Les travaux de la nouvelle station d'épuration avancent normalement et respectent le planning initialement prévu.

Les travaux de génie civil concernant la construction des différents bassins (clarificateur, bassin d'aération et bassin tampon) sont terminés, ainsi que les postes de traitement annexes (dégraisseur/déssableur, bac à graisses, bac à sable, bac dégazeur, fosse à écumes et bac de recirculation).

Les travaux d'équipements techniques ont commencé pour ce qui concerne les canalisations interbassins ainsi que la mise en place du pont racleur dans le bassin clarificateur.

La mise en eau pour tester l'étanchéité des différents ouvrages est en cours de réalisation, cette étape est indispensable avant les travaux de remblaiement. D'importants ouvrages de génie civil ont été nécessaires, significatifs de l'ampleur des travaux :

- a) Terrassement : lot confié à la Société MASSY Déplacement d'environ 3500 m3 de terre et de rocher auxquels il faudra ajouter le remblaiement des ouvrages, la mise en forme des lits de roseaux ainsi que la mise à niveau et le nivellement du site.
- b) Génie Civil : lot confié à la Société VIGIER Fourniture et mise en place d'environ 40 tonnes de ferrailage divers, 800 m3 de béton spécialement dosé pour ce type de construction.

Comme initialement prévu la mise en service ainsi que la montée en puissance de cet équipement sont effectifs courant du premier semestre 2010.

Nous demanderons donc à terme à tous les usagers raccordés ou raccordables la mise en conformité de leurs accès afin de ne pas perturber ni déstabiliser le bon fonctionnement de la station d'épuration par un apport d'eau parasite (eau de pluie ou de drainage) lors de pluie trop important...

**>> réseau d'assainissement**

Les travaux de réfection d'environ 2 300 mètres de canalisation d'eaux usées sont pratiquement finis, à ce jour il reste environ 150 mètres à terminer car un complément d'étude est mené en raison de la complexité de la réalisation.

Il devient urgent de prévoir la construction d'un déversoir d'orage le long du CD 44 (route de Saint Clément) car les apports d'eaux parasites lors de pluies trop importantes posent des problèmes sur le bas du réseau venant du bourg, de Magueur et de Montargis.

**>> travaux de la mairie / médiathèque**

Nous arrivons bientôt au terme des travaux de rénovation de ce bâtiment.

Après beaucoup de surprises et de découvertes lors de l'avancement des travaux, les délais initialement prévus se trouveront légèrement décalés dans le temps.

Une petite synthèse sur l'avancement des travaux par corps de métier :

Sont terminés :

- les maçonneries intérieures,
- la mise en place des menuiseries aluminium,
- les travaux de couverture, à l'exception des avant-toits qui doivent être mis en place après la réfection des façades,
- l'installation de l'ascenseur (les réglages et les tests restent à effectuer)

Sont en cours :

- la pose des serrureries
- les travaux de plomberie, de ventilation et de chauffage
- les travaux d'électricité
- le cloisonnement intérieur, le doublage des murs extérieurs, les plafonds coupe feu et les faux plafonds,



- la pose du carrelage, les revêtements de sols type parquet,
- les menuiseries intérieures,
- les travaux de peinture.

La rénovation des façades est en cours de réalisation suivant les instructions données par les services des Bâtiments de France.

**>> du côté des Etangs**

**La vidange de l'Étang Neuf a été fixée au 14 novembre prochain.** Cette journée est à considérer comme une récompense pour l'ensemble des pêcheurs, qui attendent avec beaucoup de frénésie la sortie des plus grosses pièces. Tous les Seilhacois sont invités à venir encourager le travail des bénévoles, rendu difficile par le manque d'espace autour du bassin de vidange. Ceux qui le désirent pourront aussi s'approvisionner en poisson (sandres, brochets, gardons..).

Les gardes pêche ont œuvré sans compter et ont participé, avec un groupe de pêcheurs, à la construction du ponton pour «personnes à mobilité réduite». Il semblerait que nos étangs attirent à nouveau les amateurs de la gaulle. Le nombre de cartes vendues est en nette augmentation.

Nous tenons à cette occasion à adresser tous nos remerciements à Messieurs Albert Chazal et Raymond Chatenet, gardes-pêches, pour leur dévouement.



**>> INVITATIONS**

**RÉUNION PUBLIQUE  
 LES ÉLUS A VOTRE ECOUTE**

**Le Conseil Municipal convie tous les seilhacois (es) à une réunion publique qui aura lieu  
 LUNDI 9 NOVEMBRE à 20H30  
 maison des associations**

**ACCUEIL DES  
 NOUVEAUX HABITANTS**

**Les nouveaux habitants dans notre commune sont invités à un pot d'accueil,  
 SAMEDI 28 NOVEMBRE à 11h00  
 maison des associations  
 en présence des représentants des associations.**

**>> Le mot de l'opposition**

«Le paragraphe désormais réservé à l'expression de l'opposition, me donne l'occasion de participer à votre information.

Depuis les dernières élections municipales, l'endettement communal, connu, fait l'objet de commentaires récurrents. Si le rapport rendu par la chambre régionale des comptes en Mars 2009 le souligne effectivement, il rend compte également d'éléments positifs. De 2003 à 2007, l'amélioration du résultat de fonctionnement (augmentation des produits, maîtrise des dépenses) est associée à une baisse constante de l'encours. Adossé à celui des services, des tissus artisanaux commerciaux et associatifs locaux, le dynamisme démographique et l'attractivité de Seilhac constatés, sont directement corrélés aux investissements engagés. Ils signent la réussite de la politique de développement à long terme, consciente des enjeux, décidée par les municipalités précédentes.»

Catherine JAN